

## Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 25-06-16-01

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de .... DAKAR .....

le 16/04/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 36000542
- Marque : HEXING
- Type : HXF300
- Constante d'impulsion : 10.000 imp/KWh
- Rapport TC : 5.00/5(A) /Rapport TP : 1.1.1(V)
- Classe : 0,5 Année : 2018
- Calibre: 3x57,71/100 230/400V : 1(10)A Fréquence: 50Hz
- Indexes : k1 809287.KWh.. k2 161888.KWh (k1+k2) 971175.KWh.. Pmax 56,9kW

Installé et utilisé par Mr Ambassade Chine .....

à l'adresse FANN RESIDENCE .....

### CONSTATS EXTERNES :

#### A1 - plombs

- Fils plomb coupé (s)   
Fils inexistant

#### A2 – Scellés du boitier

- Nr. scellés du boitier  
Plombs falsifiés  
Autres plombs

154940 C/C 212605

154923 couvercle supérieur

#### A3 - Capots

- dévissé   
ouvert   
cassé   
percé

#### A4 – Ecran LCD

- cassé   
eteint

#### A5 - Raccordements

- Bouclage du compteur   
Bouclage des TC   
Isolation des TP

### CONSTATS INTERNES :

#### B1 – Circuit du compteur

- Carte Mère manipulé

### COMMENTAIRES :

Bouton RAZ non scellé

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

No 6238

## PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 16/06/2025 à 10H51L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°  
360.005.42 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Ambassade de Chine
- Raison Social : FANN RESIDENCE
- Adresse : 100 Avenue de l'Indépendance
- Type de compteur : HXF300
- Compte de contrat :

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° 25.06.16.01 du 16/06/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

 CONFORME NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESSSENELEC  
Def  
Ref 6238LE CLIENT